

**Délégation Finistère Sud**

1, Allée - alez Monseigneur Jean-René Calloc'h  
29000 Quimper - Kemper  
02 98 95 96 33  
[finistere@eau-et-rivieres.org](mailto:finistere@eau-et-rivieres.org)

Préfecture du Finistère  
DCPPAT - Bureau des installations  
classées et des enquêtes publiques  
42 Boulevard Dupleix  
29320 QUIMPER CEDEX

A Quimper, le 31 janvier 2022

Objet : Projet de déchetterie au lieu-dit "Guerloc'h" à Scaer

Madame, Monsieur,

Nous avons consulté les documents mis à disposition par le Syndicat Intercommunal de Cornouaille pour le traitement et la valorisation des déchets VALCOR lors de la consultation publique organisée pour une demande d'enregistrement pour l'exploitation d'une nouvelle déchetterie au lieu dit Guerlorc'h à Scaër. Notre association émet un certain nombre d'observations que vous trouverez ci après.

Nous avons bien noté que le projet prévoit un local destiné à recevoir les objets et meubles de réemploi. Ce local de 35 mètres carrés paraît sous dimensionné au regard du potentiel de produits recyclables rapportés en déchetterie. Il serait souhaitable qu'un premier niveau d'expertise soit apporté directement dans cet espace par des personnels sensibilisés et formés aux **processus de réemploi devenu incontournable**.

Compte tenu de la **présence de la canalisation de GRT GAZ**, il s'avère nécessaire de sensibiliser et former en permanence les employés

Concernant les déchets verts, le territoire de Quimperlé Communauté sur lequel sera implantée cette déchetterie est l'un de ceux qui est le plus **producteur de déchets verts** en Bretagne. Il apparaît donc nécessaire de mettre en place une incitation forte des usagers en matière de compostage/broyage au jardin à domicile plutôt que de favoriser le développement d'un système trop peu vertueux de traitement centralisé (Transport du jardin à la déchetterie, stockage en benne, transport des bennes vers un site de broyage/compostage distant, stockage et encore transport vers l'utilisateur de la ressource).

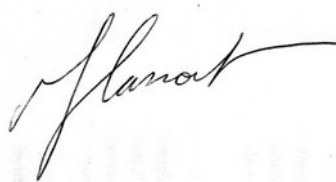
Les bennes de déchets verts laisseront s'échapper des **jus de fermentation** dont l'orientation devra être assurée vers le système de traitement local. Des **contrôles de la qualité des eaux** sortant de la zone humide en aval de la plateforme devraient être assurés tous les 6 mois.

Le démantèlement et la **renaturation du site de la déchetterie actuelle (Stang Blanc)** est prévu au dossier mais aucun **calendrier** de mise en œuvre n'apparaît au dossier. S'il est bien indiqué que le terrain reviendra à la Mairie de Scaër (propriétaire des lieux), l'autorité qui aura à charge de suivre cette dépollution n'apparaît pas clairement au dossier.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

**Le délégué départemental**

**Jean Hascoët**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Hascoët', with a long horizontal flourish extending to the right. The signature is written over a faint, illegible background.